

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale MA Instrument historique
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - instrumental - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Instrument historique - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Pratique des instruments historiques -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	80
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Maîtriser les techniques spécifiques aux instruments historiques. ○ Acquérir et démontrer une connaissance approfondie du répertoire historique. ○ Cultiver une autonomie dans la préparation et l'exécution des performances, capable de prendre des décisions artistiques éclairées sans supervision directe. ○ Examiner et comprendre les contextes culturels et historiques des œuvres interprétées pour enrichir l'interprétation.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail de la technique instrumentale, du répertoire et de tous les styles. Les cours sont individuels, mais l'enseignement peut également faire l'objet de cours collectifs ponctuels.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : En deuxième année du Master concert, l'évaluation de la discipline principale comporte deux récitals. Chaque note compte pour moitié dans la moyenne et la compensation d'une note inférieure à 4 est possible. En deuxième année du Master soliste, l'évaluation de la discipline principale comporte deux récitals et une épreuve avec orchestre. Chaque note compte pour 1/3 dans la moyenne et la compensation de notes inférieures à 4 est possible. Contenu de l'examen (si pertinent) : Se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet. COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Représentant-e de la direction (présidence) Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Basson Clavecin Cornet	baroque : à bouquin : :
Giulia Béatrice Lambert	GENINI MARTIN COLSON

Flûte	à	bec	:	Daniele	BRAGETTI
Harpes	historiques	:	Maria	Christina	CLEARY
Hautbois	baroque	:	Patrick		BEAUGIRAUD
Luth	:		Monika		PUSTILNIK
Pianoforte	:		Pierre		GOY
Sacqueboute	:		Stefan		LEGÉE
Traverso	:		Johanna		BARTZ
Viole	de	gambe	:	Guido	BALESTRACCI
Violon	baroque	:	Sophie		GENT
Violoncelle baroque : Bruno COCSET					

11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM